



**délibération :
D_2022_2_12**

Nombre de délégués en
exercice : 60

Présents : 42

Votants : 53

**Objet : Affectation de
résultats 2021 du
Budget Annexe ZAE de
CHOYAU**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 29 mars à 18 h 00, le Conseil
Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des
Fêtes de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger,
Le President.

Date de convocation du : 23 Mars 2022

Titulaires : Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc,
Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame
JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Monsieur CABOUSSIN Luc,
Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame BANOS
Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emeric, Madame
SOSINSKI Sandrine, Madame BUOT Julie, Monsieur GODRON Charles,
Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur
LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure,
Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur
GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier,
Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT
Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame
PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur CAPMARTY
André, Monsieur MAURY Yannick, Madame MOREAU Patricia, Monsieur
JAMBUT Gérard, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc,
Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame RIBAUT Marie-Pierre,
Monsieur THIENARD Gérard

Pouvoirs :

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à CARRASCO Alain
Madame RIOTTE Corinne a donné pouvoir à Monsieur CARRASCO Alain
Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-
Pierre
Madame LEMORE Christine a donné pouvoir à Monsieur CAMUSET Pascal
Monsieur CHANTRE Brice a donné pouvoir à Monsieur GENON Fabrice
Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier
Monsieur GAUTRY Jean-Claude a donné pouvoir à Madame VILLIERS Nadine
Madame BENOIT Florence a donné pouvoir à Monsieur MASSET Julien
Monsieur BERTRAND Luc a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger
Madame GRANERO Agnès a donné pouvoir à Madame FLON Martine
Monsieur PACHOT Joël a donné pouvoir à Monsieur CAPMARTY André

Absent(s) : Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame LETERRIER Carine,
Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur
POULAIN Michel

Excusé(s) : Monsieur MIRVAULT Dominique, Madame RIOTTE Corinne,
Monsieur SOUCHAL Georges, Madame LEMORE Christine, Monsieur LESAGE
Cédric, Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur
CARRASCO Gérard, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Madame BENOIT
Florence, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc,
Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël

Secrétaire de Séance : Madame Laurence GUERINOT

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14 ;
Vu la délibération du 29 mars 2022 approuvant le Compte de Gestion 2021 du budget de Choyau,
Vu la délibération du 29 mars 2022 approuvant le Compte Administratif 2021 du budget annexe ZAE du Parc d'activité de Choyau,
Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 14 mars 2022,
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 21 mars 2022,

Considérant que le Compte Administratif 2021 laisse apparaître les résultats ci-dessous,

A savoir

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -441 059,60

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : -88 128,15

Solde d'exécution

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : -52 527,98

Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : -48 500,45

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00

En recettes pour un montant de : 0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 493 587,58

Sur la proposition de la commission des finances, le Conseil Communautaire :

- Décide d'affecter le résultat de clôture du budget annexe ZAE du Parc d'activité de Choyau 2021 comme suit :

AFFECTATION

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00

Déficit de résultat de fonctionnement reporté (D002) : 136 628,60

- Décide de reporter le déficit d'investissement comme suit:

Déficit d'investissement reporté (D001) : 493 587,58

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 29/03/2022, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le 07/04/2022



e u n
Le président
Roger DENORMANDIE